



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 10 avril 2020

Non aux évaluations à distance dans l'enseignement supérieur !

Dans l'enseignement supérieur, la fédération SUD éducation s'oppose à toutes les évaluations à distance. Ces dernières exacerbent les inégalités sociales et géographiques (notamment en termes de moyens matériels et de connexion à Internet) et donc n'assurent aucune égalité entre les étudiant-e-s. De plus, ces évaluations à distance ouvrent la voie, selon les recommandations ministérielles, à une surveillance par webcam des étudiant-e-s, faisant peser des risques de surveillance généralisée. La fédération SUD éducation soutient toutes les initiatives dans l'enseignement supérieur actant l'impossibilité de tenir les évaluations en raison de l'urgence sanitaire : annulation, neutralisation, validation automatique, etc. Le report des examens ne peut pas être une solution, ne serait-ce qu'en raison de la durée encore indéterminée du risque sanitaire.

Nous appelons les différentes instances compétentes de l'Université, ainsi que nos collègues, à privilégier l'intérêt général plutôt que des contraintes de court terme, en prenant la décision de ne pas organiser d'examens pour ce second semestre ni en présentiel, cela va désormais de soi, ni à distance.

L'obsession évaluative des présidences universitaires

Alors que le ministre de l'Éducation nationale, J-M. Blanquer, a acté l'impossibilité de maintenir les examens terminaux du baccalauréat et que des pays ou provinces, de plus en plus nombreux (Royaume-Uni, Alberta au Canada, Communauté française en Belgique, Suisse) envisagent sérieusement, voire ont déjà acté, que cette année scolaire et/ou universitaire serait considérée comme « blanche », permettant ainsi à l'ensemble des élèves d'accéder au niveau supérieur, certaines présidences des universités françaises imposent à leurs personnels et leurs étudiant-e-s un maintien des examens du deuxième semestre.

En l'état actuel, il apparaît à la fois dangereux sur le plan sanitaire et non souhaitable de soumettre les élèves et leurs familles à de nouvelles

Fédération SUD
Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



épreuves. Outre les nombreuses incertitudes juridiques et logistiques qui pèsent sur l'organisation d'examens à distance, dans un contexte où les étudiant-e-s et les personnels sont soumis à de nombreuses pressions et inquiétudes, voire à des soucis de santé, l'option des examens à distance s'avère être une fausse bonne solution, redoublant des inégalités et injustices déjà bien connues.

Résister aux injonctions administratives absurdes et prendre soin des étudiant-e-s et des collègues

En conséquence, nous nous opposons vivement à l'organisation d'examens à distance, sachant que la faisabilité d'un report des examens sur place paraît peu probable. S'il ne semble pas raisonnable de maintenir la session d'examens du deuxième semestre, les mesures de validation automatique ou de dispense doivent permettre aux étudiant-e-s d'obtenir les ECTS correspondant à leur année d'inscription pour ce semestre.

Localement, nous appelons à la plus grande bienveillance lors des jurys de fin d'année, dont nous rappelons qu'ils sont souverains, pour rattraper des étudiant-e-s dont les résultats du S1 pouvaient laisser augurer un S2 plus favorable.

De plus, nous appelons à cesser les mécanismes de sélection, déjà créateurs de fortes inégalités sociales, qui seraient cette année fondés sur des dossiers scolaires incomplets reflétant des situations sociales parfois dramatiques. Parcoursup devrait être reconfiguré en urgence pour affecter prioritairement les élèves sur leur premier vœu, en ouvrant lorsque cela est nécessaire des capacités d'accueil dans les filières saturées. La sélection en Master devrait également être suspendue. Cet arrêt de la sélection va de pair avec l'exigence des moyens nécessaires pour accompagner les étudiant-e-s, à l'inverse des dynamiques de précarisation de l'enseignement supérieur (et notamment de la future Loi de Programmation Pluriannuelle pour la Recherche).

**L'Université n'est pas une machine à délivrer des notes et des diplômes !
Réaffirmons nos objectifs de formation intellectuelle, d'analyse critique, et d'émancipation individuelle et collective.**